

Mouthiers

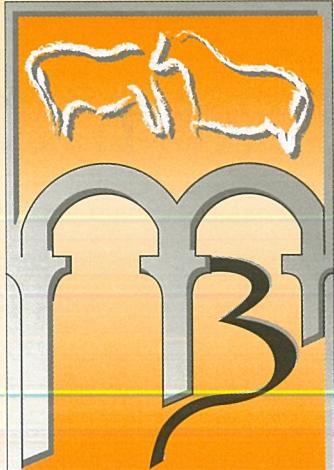
Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal	
du 20 décembre	p 2
Droit de préemption.....	p 3
Perles	p 3
Vos images.....	p3
Calendrier des fêtes 2007.....	p 4 & 5
Secours populaire	p 6
Repas des Aînés.....	p 6
Cours de piano et de guitare.....	p 6
Sentiers de la Boëme	p 7
Etat Civil	p8
Agenda -janvier-février	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 261
JANVIER
2007



Janvier, le mois du blanc..! (Photo Alain PORTE)

TRÈS BONNE ANNÉE 2007

Adieu 2006

Année lourde en administratif pour notre collectivité. Les permis de construire de nos deux gros projets (foyer résidence et salle de sports) sont arrivés.

L'appel d'offre aux entreprises est bouclé pour la salle de sports et les notifications de marché vont partir en tout début d'année. 2007 sera donc consacré aux travaux avec, nous l'espérons une mise en service de cette nouvelle structure en fin d'année.

L'agrandissement du foyer pour personnes âgées est moins avancé puisque l'appel d'offres aux entreprises n'est pas encore lancé. Ceci devrait être réalisé en tout début d'année 2007.

Les travaux de la station d'épuration ont du être arrêtés du fait de la pluviométrie importante cet automne, le chantier devrait reprendre très prochainement.

Le minibus acquis en juin dernier donne toute satisfaction et permet d'assurer le service de transport scolaire dans de très bonnes conditions.

2006 a été également l'année de la reprise de gestion en régie directe de la crèche familiale ; ce service est en développement constant, nous avions 11 assistantes maternelles au 1er janvier 2006, nous en avons aujourd'hui 14.

Le temps de travail de la directrice a été augmenté et nous avons recruté un nouvel agent pour la seconder dans l'organisation des rencontres à la crèche.

Nous avons enregistré 17 décès au cours de l'année et nous souhaitons que la peine subie par les familles touchées puisse être estompée au fil du temps en ne conservant que les bons souvenirs des moments partagés avec l'être cher.

25 jeunes monastériens ont vu le jour en 2006 et nous espérons que les services petite enfance existant sur notre commune donneront satisfactions aux parents.

23 permis de construire ont été délivré par notre service urbanisme et nous souhaitons la bienvenue aux futurs habitants de ces nouveaux pavillons.

L'année 2007 est une année politique importante puisqu'au printemps prochain, nous élirons le Président de la République pour un nouveau quinquennat et les députés constituant l'Assemblée nationale ayant en charge l'élaboration des lois régissant le fonctionnement de notre société. Nous rappelons à chacun que le droit de vote est un atout important pour notre démocratie et qu'il convient d'en user pour tous les scrutins.

Toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le maire
Cécile FORGERON

Conseil Municipal du 20 décembre 2006

Salle omnisports

Après ouverture des plis, la Commission d'appel d'offres (photo ci-dessous) a retenu les entreprises suivantes pour l'exécution des travaux :



Lot 0 - terrassements VRD

Estimation des travaux : 90 000 € ; option 1 : 2 000 € ; option 2 : 3 690 € 5 entreprises ont répondu (Ploquin, Lacroix, Scotpa, Grammatico, Snactp) L'offre de l'entreprise PLÓQUIN est retenue pour la somme de 91 245,93 € ht + option 1 pour 1 674 € + option 2 pour 2 354,00 €

Lot 1 - Fondations spéciales

Estimation des travaux : 55 000 € ht 7 entreprises ont répondu (Solutanche, Soltechnic, Sondefor, Infraco, Sud fondation, Foratdch, Technitra) Aucune entreprise n'ayant répondu dans le cadre du Cahier des Clauses Techniques, le lot a été déclaré infructueux et un nouvel appel d'offres sera lancé.

Lot 2 - Gros Œuvre

Estimation des travaux : 260 000 € ht avec option à 3 750 €

5 entreprises ont répondu (Denys Bâtiment, Vincent Bâtiment, Vives, Bernard Moreau, Léonard)

L'offre de l'entreprise Denys bâtiment a été retenue pour la somme de 245 904,76 € avec option à 2 300 €

Lot 3 - charpente lamellée-collé ossature et bardage bois

Estimation des travaux : 185 400 € ht 3 entreprises ont répondu (Boulesteix, Silc sud-ouest, Cormenier)

L'offre de l'entreprise Boulesteix a été retenue pour la somme de 168 266,00 €

Lot 4 - Etanchéité

Estimation des travaux : 90 000 € ht 4 entreprises ont répondu (Technique Etanche, SMAC, Etanchéité du Sud-Ouest, 16 Etanche)

L'offre de l'entreprise Technique Etanche a été retenue pour la somme de 92 252,05 €

Lot 5 - Menuiseries extérieures

Estimation des travaux : 40 000 € ht option 1 à 7 500 €, option 2 à 4 500 €

5 entreprises ont répondu (Montboyer Métal, Miroiteries de l'Ouest, Prieuré, SOF, Troisel)

L'offre de l'entreprise Montboyer Métal a été retenue pour la somme de 33 283,00 € avec option 1 à 7 312,00 € et option 2 à 2 040,00 €

Lot 6 - Menuiseries intérieures

Estimation des travaux : 19 000 00 € ht 3 entreprises ont répondu (Bernard Moreau, Broussard, EGTB Sutre)

L'offre de l'entreprise Moreau a été retenue pour la somme de 20 706,25 €

Lot 7 - Plâtrerie - isolation - plafonds - carrelage

Estimation des travaux : 27 500,00 € ht avec option 1 à 1 400 € et option 2 à 2 720 €

5 entreprises ont répondu (Vincent déco, Renaupâtre, Top supports, Bernard Moreau, PlatCarrPeint)

L'offre de l'entreprise Vincent Déco a été retenue pour la somme de 26 855,29 € avec option 1 à 515,76 € et option 2 à 2 323,42 €

Lot 8 - Peinture finition

Estimation des travaux : 8 900,00 € ht avec option 1 à 3 650 €, option 2 à 150 € et option 3 à -435 € 5 entreprises ont répondu (Larpe, Chapuzet, Saudoux, Nicoleau, PlatCarrPeint) L'offre de l'entreprise Larpe a été retenue pour la somme de 8 778,20 € avec option 1 à 2 656,08 €, option 2 à 140,50 € et option 3 à -585,89 €

Lot 9 - Peinture de sol sportif

Estimation des travaux : 4 500,00 € ht avec option 1 à 850,00 € 1 entreprise a répondu Envirosport et son offre a été retenue pour la somme de 4 421,79 € sans option.

Lot 10 - équipements sportifs

Estimation des travaux : 22 000,00 € ht avec option 1 à 2 400 €, option 2 à 360 €, option 3 à 1 200 € 4 entreprises ont répondu (GES, Nouansport, Sport Nature Camif) L'offre de l'entreprise GES a été retenue pour la somme de 22 359,33 € sans les options

Lot 11 - plomberie - sanitaire - chauffage - ventilation - gaz

Estimation des travaux : 87 000 € ht avec option 1 à 1 400 € 5 entreprises ont répondu (Cégelec, SOC, MGM, Hervé Thermique, Bernard) L'offre de l'entreprise MGM a été retenue pour la somme de 80 597,71 € avec option 1 à 1 789,12 €

Lot 12 - Électricité courants forts - courants faibles

Estimation des travaux : 46 000 € ht avec option 1 à 1 300 €, option 2 à 4 500 € et option 3 à 800 € 5 entreprises ont répondu (TES, AC3I, Foluelso, Cégelec, Jollet) L'offre de l'entreprise TES a été retenue pour la somme de 42 021,55 € avec option 1 à 790,10, option 2 à 2 584,24 et option 3 à 2 018,84 €.

Le Conseil Municipal charge Mme le Maire de toutes les démarches pour le lancement d'un nouvel appel d'offres concernant le lot 1 - fondations spéciales et l'autorise à signer les marchés de travaux à passer avec les entreprises retenues.

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal

**VENDREDI
2 FÉVRIER
à 20 H 30**

Assurances multirisques et responsabilité civile

Suite à la consultation lancée auprès des compagnies d'assurances suivantes : Groupama, Azur Assurances et SMACL, le Conseil Municipal retient la compagnie Groupama Assurances pour l'assurance multirisques et la responsabilité de la Commune et autorise le Maire à signer le contrat à intervenir pour une durée de 3 ans pour une prime annuelle de 3 996 euros TTC.

Extensions réseau électrique « L'aire du Roc »

l'alimentation en électricité des parcelles C 2105 et 2108 nécessitant une extension du réseau, le Conseil Municipal opte pour un raccordement « long » de 65 ml dont le coût d'un montant de 1 059,50 euros reste à la charge du pétitionnaire.

« la Combe au Roi »

l'alimentation en électricité des parcelles E 454-952-953 nécessitant une extension du réseau, le Conseil Municipal opte pour un raccordement « long » de 35 ml dont le coût d'un montant de 635,70 euros reste à la charge du pétitionnaire.

SDEG16 - Actions en justice

Le Conseil Municipal autorise le Maire à ester en justice devant le Tribunal Administratif de Poitiers à l'encontre du Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente concernant les dysfonctionnements constatés au sein de ce Syndicat.

Mise en conformité des installations électriques de l'église

Suite à la consultation de quatre entreprises d'électricité pour l'obtention de devis concernant le mise aux normes des installations électriques de l'église, une seule a répondu et fourni un devis. L'entreprise TES est donc retenue pour exécuter les travaux aux normes 2007 pour un montant de 6 564 euros.

Crèche familiale

Le Conseil Municipal décide la création de deux postes d'assistante maternelle à compter de janvier

Indemnité logement instituteurs

Est relevée de 3% sur proposition de M. le Préfet de la Charente

Droit de préemption

Le Conseil Municipal décide d'exercer le droit de préemption de la commune sur la vente d'un lavoir impasse de la fontaine.

Personnel communal Régime indemnitaire

Un nouvel examen de ce dossier aura lieu lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal après obtention de données complémentaires.

DROIT DE PRÉEMPTION

La procédure du droit de préemption est assez simple : dès que le propriétaire décide de vendre un bien immobilier, il dépose à la mairie une Déclaration d'Intention d'Aliéner, équivalente en droit civil à une offre de contracter.

La commune peut prendre la décision d'acquérir ou non.

Par ailleurs, la commune peut refuser le prix offert et porter l'affaire devant le juge

Le propriétaire peut décider à tout moment de retirer son bien de la vente, même après la fixation du prix par le juge.

Remarquons tout de même que si le propriétaire veut un jour revendre son bien, il devra de nouveau déposer une Déclaration d'Intention d'Aliéner.

De plus si c'est la commune, titulaire du droit de préemption, qui décide de se retirer de la procédure, le vendeur pourra vendre son bien, mais au prix fixé dans la Déclaration d'Intention d'Aliéner.

PERLES COMMUNALES

Moins connus que les bêtisiers d'assurance, voici un bêtisier de courriers reçus par des mairies.

J'ai dit à votre secrétaire de mairie : de deux choses l'une ! ou c'est comme ça ... ou c'est pas autrement

Je ne veux pas vous embêter avec mes histoires de poubelle mais avouez quand même que c'est pas normal que la mairie ne ramasse pas des ordures comme mon voisin.

Ça sert à rien de faire des activités pour les vieux puisqu'ils sont inactifs.

A la mairie vous êtes des moins que rien, pour ne pas dire plus.

Le cimetière est dans un état pas possible et tous ceux qui y habitent pensent comme moi.

Oui monsieur le maire vous êtes responsable des cacas de chien dans les rues même si ce n'est pas vous qui les faites personnellement.

J'ai toujours voté comme il fallait c'est-à-dire pour celui qui a été élu.

Nous sommes la commune française où il y a le plus de chômage au monde.

Vos promesses de marchand de soupe qui mange à tous les râteliers, j'en ai entendu depuis des centaines d'années.

Depuis que vous avez été élu, la cabine téléphonique tombe toujours en panne.

On ne vous demande pas de faire grand chose sauf d'en faire beaucoup.

Parce que vous avez fait la route pas assez large, mon voisin est obligé de faire pleins de manœuvres difficiles avec sa voiture dans son garage qui est juste contre le notre alors ce qui devait arriver est arrivé. Un matin ou il était sûrement bourré, il a fini par réussir à rentrer dans ma femme. Faut l'faire.

La responsabilité de tous les accidents que j'ai eus n'est pas pour moi mais pour les routes où je circule et qui ne sont pas en état de conduire.



VOS IMAGES DANS VOTRE BULLETIN

Passage à l'orange pour le passage à 2007. La couleur ORANGE est active et tonifiante. Selon certains spécialistes, elle est la couleur des épiciuriens. Elle tombe bien pour cette année 2007 pour laquelle nous voulons ouvrir encore davantage votre appétit pour la vie locale.

Nous avons la chance d'avoir dans notre commune des photographes amateurs, dont certains comme Alain PORTE sont reconnus au-delà des limites départementales.

Alain va continuer à nous offrir chaque mois ses belles images de Mouthiers, de ses habitants et de ses paysages. Nous le remercions pour ses cadeaux mensuellement renouvelés.

Nous savons aussi qu'avec l'avènement du numérique beaucoup de chasseurs d'images sont à l'oeuvre dans notre commune. C'est à eux que nous faisons appel pour embellir cette page 3 du bulletin communal.

Ainsi, si vous pensez qu'une de vos photos a sa place dans ce bulletin,

envoyez la nous, en format JPEG,

assortie de votre autorisation pour

publication, à l'adresse électronique suivante :

mairie.mouthiers@wanadoo.fr

Elle seront évidemment transformées en images noir et blanc pour être publiées.

D'avance nous vous en remercions

CALENDRIER

JANVIER

- 6 AG Cercle des Ainés.
- 19 AG Tourbières et Loisirs
- 20 Galette GRS MJC
- 21 Repas des Ainés
- 27 Soirée école de foot
- 28 AG Sentiers de Boëme

FÉVRIER

- 3 Soirée repas cabaret
- 10 Repas dansant Parents d'élèves
- 11-18 Repas dansant des anciens
- 24 Loto du foot

MARS

- 2 AG repas donneurs de sang
- 4 Boucles de la Boëme
- 11 Repas FNACA
- 17 Loto ADMR
- 18 ouverture pêche aux étangs
- 19 commémoration 19 mars 62
- 24 Carnaval
- 30 Théâtre du Coeur Vert MJC

AVRIL

- 14 Loto du foot
- 15 Repas société de chasse

2007

DES FÊTES

MAI

- 5 Fête du skate
- 6 journée FNACA pêche puis repas
- 8 commémoration
- 12 Carte aux trésors
- 12-13 Repas des anciens
- 18-19-20 Championnat France GRS
- 26-27-28 Fête foraine

"Mouthiers en fête"

- 26 Fête des danses
- 27 Fête jeux repas feu d'artifice
- 28 concours de pêche

JUIN

- 2 Concert Voix en scène
- 9-10 tournoi de football
- 16 Fête de l'école
- 17 Concours d'attelages
- 21 Don du sang
- 23 Fête intercommunale SIREUIL

JUILLET

- 1er Country
- 5-6-7 Festival de la voix
- 26 Spectacle Centre de loisirs

AOÛT

- 20 Don du sang BLANZAC

SEPTEMBRE

- 1-2 Ball-trap
- 11 A.G. Parents d'élèves
- 15-16 Repas dansant Ainés
- 22 Tombolarstistique

OCTOBRE

- 6 Automnales
- 9 Concours de belote Ainés
- 12 ou 19 Contes
- 13 AG FNACA
- 28 randonnées à cheval
- 31 Halloween

NOVEMBRE

- 3 Repas choucroute
- 11 Commémoration
- 24 Bourse aux jouets
- Soirée jeux Parents d'élèves
- 24 Braderie Secours Populaire

DÉCEMBRE

- 1 Ateliers en fête
- 14 AG M.J.C.
- 19 Don du sang

SECOURS POPULAIRE

En janvier le Secours Populaire ouvrira son local

Le samedi 6 janvier de 14 heures à 16 heures

Le mercredi 10 janvier de 14 heures à 16 heures

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés offert par la municipalité aux habitants âgés de plus de 60 ans (et leurs conjoints) aura lieu le dimanche 21 janvier 2007 à la salle polyvalente.

Des invitations personnelles vont être envoyées aux intéressées dans le courant du mois de décembre.

Si des personnes ayant atteint l'âge de 60 ans avant le 21 janvier

Le lundi 15 janvier de 14 heures à 16 heures
Le mercredi 24 janvier de 14 heures à 16 heures
Le mercredi 31 janvier de 14 heures à 16 heures

57
RUE
DE LA BOËME



COURS DE PIANO ET DE GUITARE

La MJC Jules Berry propose des cours de piano et de guitare pour enfants et adultes en groupe de 4. Ils ont lieu le mercredi matin à partir de 10 h 30 et le samedi matin de 9 h à 13 h.

Possibilité de faire une séance d'essai gratuite.

Tarifs : 62 € le trimestre pour les enfants et 75 € le trimestre pour les adultes

+ Adhésion annuelle à la MJC de 6 € pour les moins de 16 ans et 8 € pour les plus de 16 ans

Pour tous renseignements, contacter la MJC au 05.45.67.84.38

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Dim 7 jan	Evelyne et Daniel 05.45.67.84.30	13 h 15	MOUTHIERS calendrier et galette		13h30	7 à 8
dim 14 jan	Nadine et Serge 05.45.67.97.51	13 h 30	CLAIX	place de la mairie	14 h	12
dim 28 jan	Assemblée Générale Bernard 05.45.25.08.16	10 h 12 h 30 15 h	Mouthiers-rando repas en commun assemblée générale (salle MJC)	Place du champ de foire	10 h	8

RANDONNÉES DU MERCREDI

environ 2 heures à allure tranquille.

Départ à 14 heures place du champ de foire

10 (galette) et 24 JANVIER



PARCE QUE CHAQUE BESOIN EST PARTICULIER !

PARCE QUE CHAQUE SERVICE EST PARTICULIER !

LES ARTISANS ET LES COMMERCANTS
DE MOUTHIERS ONT LES RÉPONSES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

20 novembre : Apolline BONJEAN 14,
lotissement la Tonnelle
15 décembre : Clara RIVET Les Fayards

DÉCÈS :

29 novembre : Andrée ALBERT veuve BOURGUIGNON « Foyer Personnes Agées »

SUR VOTRE AGENDA

JANVIER

- 6 : A.G. Cercle des Aînés au Foyer
- 19 : A.G. Tourbières et Loisirs à la mairie
- 20 : galette de la GRS à 19 h à la salle polyvalente
- 21 : repas des aînés à 12 h à la salle polyvalente
- 27 : Collation fête de l'école de foot à la salle polyvalente
- 28 : assemblée générale de Sentiers de Boëme à la MJC

FÉVRIER

- 3 : Soirée cabaret « Voix en scène » 20 h 30 salle polyvalente
- 10 : Repas dansant des parents d'élèves à 20 h 30 à la salle polyvalente
- 18 : repas dansant du cercle des aînés à 12 h à la salle polyvalente
- 24 : loto du foot à 21 h à la salle polyvalente

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15



CRÈCHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Après son passage à l'école maternelle...



.. puis à la crèche familiale, Noël s'est fait la paire..!



Mais il reviendra en fin d'année dans tous les foyers.. pour y faire résidence !

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

(Photos Alain PORTE)

Le prochain bulletin

sera le n° 262 et sortira donc début février. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 janvier.
Les activités prévues jusqu'au 15 mars y seront annoncées .